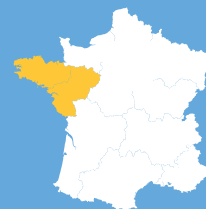


S.A.M.S.A.H.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL
POUR ADULTES HANDICAPÉS



ILLE-ET-VILAINE



Accompagner l'élaboration et la réalisation des projets de vie



OUEST

/ ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE /

OBJECTIF

Soutenir et améliorer le projet de vie à domicile

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir une Orientation administrative en cours de validité délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

PUBLICS ACCUEILLIS ET MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

→ Personnes ayant une lésion cérébrale

Public cible

Personnes avec des troubles cognitifs après une lésion cérébrale acquise (AVC, traumatisme crânien, anoxie, tumeur cérébrale...) ayant besoin d'un accompagnement pluridisciplinaire pour mettre en œuvre son projet de vie.

Accompagnement

Le projet personnalisé est élaboré par la personne et l'équipe pluridisciplinaire autour des besoins d'accompagnement dans les domaines de la santé, la vie quotidienne, l'administratif, le lien social, la place des aidants... Le référent du projet est un travailleur social.

→ Jeunes ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme

Public cible

Jeunes de 18 à 25 ans diagnostiqués comme ayant un TSA, disposant d'un projet professionnel identifié et nécessitant, avec l'appui d'un partenaire de l'insertion, un accompagnement pluridisciplinaire pour accéder à l'emploi.

Accompagnement

Pour soutenir la mise en œuvre du projet professionnel, les besoins d'accompagnement dans les domaines de la santé, la vie quotidienne, dans les démarches administratives, le lien social, la place des aidants... sont évalués avec le jeune et l'équipe pluridisciplinaire. Ces besoins d'accompagnement sont formalisés dans un « projet d'accompagnement professionnel » avec le conseiller en insertion professionnel, référent du projet.

➔ Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

Public cible

Personnes en situation d'isolement ou avec des aidants en difficulté, présentant une situation complexe nécessitant une intervention précoce que la consultation CLUEDO ne peut pas assurer seule.

Accompagnement

Les objectifs d'accompagnement sont co-construits avec la personne et son aidant si présent, la consultation CLUEDO et l'équipe pluridisciplinaire du SAMSAH. Le projet est formalisé au sein d'un contrat qui précise les actions complémentaires de la consultation CLUEDO qui pourront être soutenue par le SAMSAH. Le référent de ce contrat d'objectif est un travailleur social. Un lien étroit avec la consultation CLUEDO est maintenu pendant toute la durée de l'accompagnement pour un relais si besoin en fin de contrat.

■ ORGANISATION

➔ ÉQUIPE ENCADRANTE

Une équipe pluridisciplinaire composée de 3 infirmières, 2 psychologues cliniciennes, 3 neuropsychologues, 3 ergothérapeutes, 5 travailleuses sociales, 1 Conseillère en insertion professionnelle, 1 monitrice-éducatrice, 1 coordinatrice, 1 secrétaire, 1 adjointe de direction.

➔ MOYENS MOBILISÉS ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Une coordination pour l'accès et le maintien de soins
- > Des conseils sur les moyens de compensation et les dispositifs liés à la problématique de santé
- > Du soutien pour permettre l'accès aux aides humaines, et faciliter l'accompagnement dans la vie quotidienne
- > Du soutien dans les démarches et l'accès aux droits spécifiques
- > Du soutien aux personnes et leurs aidants familiaux
- > Un accompagnement à l'accès à la vie sociale et aux loisirs

➔ ADMISSION, DURÉE ET ORGANISATION

- > Condition d'admission : avoir une notification SAMSAH et relever du public lié à l'agrément
- > La durée de l'accompagnement est définie par la MDPH et ajustée au projet personnalisé
- > Le rythme des rencontres est déterminé avec la personne et réévalué en fonction des besoins repérés
- > Les rencontres sont organisées au domicile de la personne, dans les locaux de LADAPT ou dans tous les lieux où s'exercent les activités
- > Un accueil physique et téléphonique est mis en place du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 17H, jusqu'à 16H le vendredi. Les horaires peuvent varier pendant les vacances scolaires

➔ FRAIS DE PRISE EN CHARGE

Le SAMSAH est financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et la Conseil départemental 35. La prestation est gratuite pour la personne.

À propos de LADAPT ...

LADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, reconnue d'utilité publique, est présente dans toute la France. Chaque année, elle accompagne plus de 23 000 personnes dans leur parcours de scolarisation, de formation, d'insertion professionnelle, de vie sociale, ou encore de soin. LADAPT développe également des actions de sensibilisation, de formation et de conseil qui participent au changement de regard sur le handicap.

Depuis 1997, LADAPT organise la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Cet événement a pour objectif d'interpeller les employeurs, les entreprises, les pouvoirs publics institutionnels et le grand public à la question de l'emploi.

Dans le cadre des orientations de son Projet associatif (2024-2030), LADAPT défend l'accès aux droits des personnes handicapées et milite afin d'influencer les politiques publiques, sensibiliser les parties prenantes et l'opinion aux niveaux français et européen.

Pour en savoir plus : ladapt-ouest.fr



LADAPT OUEST - Ille-et-Vilaine SAMSAH

31 rue Guy Ropartz - 35700 Rennes

Tél secrétariat : 02 23 27 23 21

Mail secrétariat : samsah.35@ladapt.net

